

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N°03

OBJET :		OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION	
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 41	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 8 juillet 2020

L'an Deux Mille vingt, le seize juillet à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre de Congrès à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Gérard LARRAT, Maire.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme DENUX, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. PEREZ, Mme DOUTRES, M. BÈS, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT, Adjoint
Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme PICHARD, Mme BERNARD, M. ARIAS, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme QUINTILLA-MÉNDEGRIS, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, Mme BLANC, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme LETAO, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, Mme KERRINCKX, M. DUTHU, M. MONTAGNE.

EXCUSES : M. LECINA, M. BELMAS, qui ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à M. LAREDJ, M. BIGOT, conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. JORDAN est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

En raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les conseillers municipaux qui participeront au Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme présidé par le Maire.

L'Office de Tourisme fonctionne sous le mode d'un Etablissement Public Industriel et commercial (EPIC) depuis le 1^{er} janvier 1996.

Il est le partenaire Privilégié de la Ville pour la mise en œuvre de sa politique en matière de tourisme.

Ses missions :

- Accueillir et informer en délivrant, sur place ou par tous les moyens, les renseignements complets nécessaires aux touristes.
- Assurer la promotion touristique du territoire dans toutes ses composantes patrimoniale, culturelle, naturelle, hébergements marchands, restauration, prestataires de loisirs. L'office Municipal de Tourisme contribue à accroître la notoriété de la Ville.
- Contribuer à la coordination des acteurs touristiques : il associe à ses actions les différents acteurs œuvrant au développement touristique local, services internes de la collectivité et partenaires extérieurs.
- Concevoir et commercialiser des produits touristiques dans le respect de la loi du 13 juillet 1992

L'Office Municipal de tourisme est administré par un Comité de Direction

Les statuts de l'Office Municipal de Tourisme adopté le 16 juin 2014 par le Comité de Direction prévoient que le comité de direction comprend : 14 membres répartis de la façon suivante :

Collège des Elus : le Maire Président

- 7 conseillers Municipaux Titulaires et 7 Conseillers Municipaux suppléants

Collège de Professionnels et personnalités qualifiés du tourisme

- 5 représentants Titulaires et 5 représentants suppléants.

Il convient de désigner les Conseillers Municipaux et les membres des représentants des organisations professionnelles qui participeront au Comité de Direction de l'Office Municipal de Tourisme, présidé par le Maire :

Il est proposé :

Pour le Collège ELUS :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Titulaire : Monsieur Jean-Louis BES | suppléant : Madame Emilie TRIAY |
| • Titulaire : Monsieur Lélis BLASQUEZ | suppléant : Madame Any BARTHES |
| • Titulaire : Madame Magali BARDOU | suppléant : Madame Marie-Christine MIGNOT |
| • Titulaire : Madame Laurence GASC | suppléant : Madame Delphine GIOVANNETTI |
| • Titulaire : Monsieur David BUSTOS | suppléant : Monsieur Arnaud ALBAREL |
| • Titulaire : Monsieur Yazid LAREDJ | suppléant : Monsieur Robert LEUBA |
| • Titulaire : Madame Elodie LETAO | suppléant : Monsieur Jean-Pierre LECINA |

Pour le Collège Professionnels et personnalités qualifiés du tourisme

Titulaire : Mme Marie-Hélène RIGAUDIS

suppléant : Mme Sophie GALINIER

Titulaire : M Hadrien PUJOL

suppléant : M. Alphonse CARAVACA

Titulaire : Mme Delphine GALINIER

suppléant : Mme Catherine BARDOU

Titulaire : M. Franck PUTELAT

suppléant : M. Benoit RAYNAUD

Titulaire : M. Pierre MESA

suppléant : M. Brice BERAIL

Il vous est demandé de bien vouloir approuver les propositions ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les propositions ci-dessus énoncées
- M. ICHE, M. BELMAS (P), Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, s'abstiennent

Et ont les membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20200716-delib16072003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2020

Affichage : 21/07/2020

Le Maire
Gérard LARRAT

